



**SAINT-ÉTIENNE**  
**EA HB**  
**GUIDE DU PARENT**  
**D'HANDBALLEUR**

**SAINT-ETIENNE HANDBALL**  
**2025/2026**

# BÉNÉVOLAT

Nous avons besoin de vous tou.te.s !!

Différentes missions sont assurées par des bénévoles notamment les jours de match de l'équipe première (buvette, installation et rangement de la salle, billetterie, VIP, etc.). Il y a environ 12 matchs à domicile auxquels s'ajoutent des événements festifs ponctuels (Loto, Hand'Fluo...). Votre aide est indispensable, un calendrier vous sera partagé afin que vous puissiez vous positionner sur au moins l'un des ces événements.

Vous pouvez aussi intégrer l'équipe d'animation pour participer à l'organisation de nos événements. Si cela vous intéresse, vous pouvez nous contacter sur [animation.sehb42@gmail.com](mailto:animation.sehb42@gmail.com)

# PARENTS RÉFÉRENTS

Afin de faciliter l'organisation des entraînements et des matchs nous souhaitons mettre en place des parents référents pour chaque collectif. Le parent référent :

- soutien les coachs sur l'aspect logistique notamment dans **l'organisation** du covoiturage, de la table de marque, du goûter d'après match, du lavage des maillots
- fait le lien avec la commission sportive du club
- en lien avec le coach, il accueille l'équipe adverse et participe au bon déroulement du match
- sensibilise les parents sur le besoin d'aides pour les matchs (buvette, gouter, table de marque, etc.)
- sensibilise les autres parents à l'utilisation de Teampulse
- organise avec les coachs des temps conviviaux entre les parents du collectif

Vous souhaitez participer au bon fonctionnement du collectif de votre enfant ? N'hésitez pas à en faire part à votre entraîneur et à la commission sportive du club. Des temps de formation sur les outils sont mis à disposition des collectifs (buvette, table de marque, etc.)

# RAPPEL LICENCE

Pour valider votre licence, rien de plus simple :

- remplir le dossier d'inscription présent sur le site du club ou distribué par vos entraîneurs et le renvoyer au club à l'adresse : [contact@st-etienne-handball.fr](mailto:contact@st-etienne-handball.fr)
- Un lien vous sera envoyé par mail par la fédération française de handball (FFHB) qui vous renverra sur une plateforme de création ou de renouvellement de la licence
- paiement à faire par chèque espèces, virement, chèques sport, chèques vacances, pas région.
- le paiement doit être effectué pour que la licence soit qualifiée. Cette validation est effectuée par un administrateur du SEHB, elle peut prendre quelques jours.

De juin à septembre, des permanences ont lieu régulièrement au Stadium Pierre Maisonnial.

Pour toute question, vous pouvez également contacter le club à [contact@st-etienne-handball.fr](mailto:contact@st-etienne-handball.fr)

# TEAMPULSE

Afin de faciliter l'organisation des matchs et des entraînements, le club utilise l'application Teampulse. L'ensemble de la communication interne du club et des entraîneurs passera par cette application (aucun autre canal d'information ne sera utilisé).

Un code d'équipe vous sera partagé lors de l'inscription de votre enfant, ainsi qu'une procédure de fonctionnement.



# POUR LES ENTRAÎNEMENTS



Je respecte les horaires du début et de fin d'entraînement. Arriver quelques minutes avant le début de la séance permet aux enfants de démarrer à l'heure et de pouvoir se changer et dire bonjour aux entraîneurs et aux copains.



L'entraîneur est libre dans l'animation des entraînements, le choix des exercices et la progression du jeune joueur. L'objectif est de faire progresser les enfants et qu'ils prennent du plaisir à jouer. Si un problème intervient, vous pouvez en parler à l'entraîneur en privé et si ce problème persiste vous pouvez vous tourner vers le manager sportif ou la commission sportive.



Les parents peuvent assister aux entraînements en tribune, mais ils s'engagent à ne pas intervenir pendant la durée de la séance (sauf si l'entraîneur l'autorise).



Informez les entraîneurs des éventuelles absences et ou retards par message direct ou au travers de l'application teampulse. Si votre enfant est blessé ou malade, prévenez l'entraîneur de la durée de l'absence.

# POUR LES MATCHS



Les enfants doivent être disponibles pour les matchs à domicile comme à l'extérieur. En cas d'absence, l'entraîneur doit être prévenu bien en avance.

Les horaires des matchs seront communiqués en amont par les entraîneurs via Teampulse et sont visibles sur le site de la FFHB.



L'entraîneur construit l'effectif en fonction des enjeux des matchs et des objectifs donnés par le club. Les choix réalisés doivent être respectés par les parents.



Pendant le match, la gestion sportive du match appartient uniquement aux entraîneurs (changements, choix tactiques, etc.). Ses choix doivent être respectés par les parents.



Pour les matchs à domicile, les parents organisent la préparation et la distribution d'un goûter ou collation d'après match : gâteaux, fruits, bonbons sont à fournir par les parents (quantité à prévoir pour les 2 équipes). Les boissons et verres sont fournis par le club.

Les parents doivent également tenir la buvette (avant, lors de la mi-temps ainsi qu'à la fin du match) puis s'assurer que le matériel (tables, cafatières...) mises à disposition restent propres à l'issue des goûters et que la vaisselle soit faite.



Pour les matchs à l'extérieur, le club encourage les parents à organiser un covoiturage pour se rendre sur les lieux. L'organisation de ce transport n'est pas de la responsabilité de l'entraîneur, elle est laissée libre aux parents du collectif. Cette organisation doit être pilotée par 1 ou 2 parents référents.

# POUR L'ARBITRAGE À DOMICILE

Les jeunes joueurs peuvent être amenés à arbitrer des matchs à domicile de catégories inférieures. Le club encourage l'ensemble des enfants à arbitrer, cela fait partie de la formation du jeune joueur et de détecter de futurs arbitres.

Le planning est géré par les responsables de l'école d'arbitrage.

Si votre enfant souhaite aller plus loin dans l'arbitrage, le club peut

l'accompagner. Il suffit de prendre l'attache de Jérôme Quintard (06 33 77 27 75) ou Quentin Mouret (06 59 21 12 04).

## TABLE DE MARQUE

Pour chaque match à domicile, 2 parents sont nécessaires pour tenir la table de marque (tableau d'affichage et ordinateur).

Il est nécessaire d'être licencié au club pour pouvoir assurer la table de marque (1 licence dirigeante coûte 50€ au club)

Une formation de 2h sera dispensée en septembre pour expliquer le fonctionnement de la table de marque et du logiciel de la FFHB

Un parent sera également désigné responsable de salle pour assurer la sécurité des rencontres

Le club encourage à ce qu'il y est plusieurs parents formés et licenciés (3 ou 4) pour favoriser les roulements.

Si cela vous intéresse vous pouvez vous rapprocher de l'entraîneur ou de la commission sportive.

# DANS LES TRIBUNES



A l'extérieur comme à domicile le fair-play est de rigueur. L'ensemble des acteurs des matchs (arbitre, joueurs, entraîneurs) doit être respecté.



L'ensemble des décisions prises par les arbitres doit être respecté.



En tant que spectateur, vous devez rester maître de vous-même, exemplaire dans l'attitude et encourager les jeunes joueurs.



Les éventuels excès pourront faire l'objet de sanctions. De plus, certains débordements peuvent faire l'objet d'un rapport et être inscrits sur les conclusions de match, pouvant ainsi pénaliser le collectif et le club (sanctions sportives et /ou financières).



L'ensemble des matchs (hors équipe fanion) sont accessibles gratuitement. Alors n'hésitez pas à venir encourager nos équipes.



# CONTACTS

Manager sportif : Yacinn Bouakaz : 07 67 66 65 89

Salariés du Club :

Quentin Mouret (Académie + Prénationale+ U7/ U9) : 06 59 21 12 04

Pierre Le Ruyet : (U17 + U11) : 06 84 48 16 05

Gauthier Gardenat (U13 + U15) : 06 73 86 29 09

Commission sportive :

Remi Battard, Guy Vialleton et Sophie Desbuisson

[sportifsehb@gmail.com](mailto:sportifsehb@gmail.com)

## BONNE SAISON À TOUS !

